

Précise qu'au vu de l'article 15 de la loi de finances rectificative n° 2 de 2022 qui modifie l'article 1379 du code des impôts relatif aux conditions du reversement de la taxe d'aménagement, celle-ci « peut être reversée » et qu'il n'y a donc plus de notion d'obligation.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement entre la communauté de communes La Domitienne et la commune de Maureilhan ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

XI - Demande d'aide financière au Conseil Départemental pour la réhabilitation et l'extension du restaurant scolaire à Maureilhan.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision n° 5/2020 retenant l'agence d'architectes Chamard-Fraudet à Pérols pour la maîtrise d'œuvre de l'extension et réhabilitation du restaurant scolaire à Maureilhan et la délibération n° 0067/2020 du 4 novembre 2020 sollicitant une aide financière du Département de l'Hérault pour ce projet.

Au vu de la crise économique actuelle, le Maître d'Ouvre du projet a revu à la hausse l'estimation de cette opération et il y a lieu d'actualiser la délibération du 4 novembre 2020.

Le projet consiste en l'extension et la réhabilitation du bâtiment existant afin d'en augmenter la capacité d'accueil, d'améliorer son accessibilité et son isolation phonique et d'inscrire son action dans une démarche d'économie d'énergie pour bénéficier d'un meilleur confort thermique.

La nouvelle estimation de l'opération s'élève à 907 381,04 € HT plus 8 % d'honoraires .

Avec 16 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal,

Approuve le projet d'extension et de réhabilitation du restaurant scolaire tel que présenté,

Sollicite du Conseil Départemental de l'Hérault une aide financière pour la réalisation de ce projet dont le montant est estimé à 907 381,04 € HT plus 8 % d'honoraires .

Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à ce dossier.

XII - Demande d'aide financière à la Région Occitanie pour la réhabilitation et l'extension du restaurant scolaire à Maureilhan.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision n° 5/2020 retenant l'agence d'architectes Chamard-Fraudet à Pérols pour la maîtrise d'œuvre de l'extension et réhabilitation du restaurant scolaire à Maureilhan et la délibération du 4 novembre 2020 sollicitant une aide financière du Département de l'Hérault pour ce projet.

Au vu de la crise économique actuelle, le Maître d'Ouvre du projet a revu à la hausse l'estimation de cette opération et il y a lieu d'actualiser la délibération du 4 novembre 2020.

Le projet consiste en l'extension et la réhabilitation du bâtiment existant afin d'en augmenter la capacité d'accueil, d'améliorer son accessibilité et son isolation phonique et d'inscrire son action dans une démarche d'économie d'énergie pour bénéficier d'un meilleur confort thermique.

La nouvelle estimation de l'opération s'élève à 907 381,04 € HT plus 8 % d'honoraires .

Avec 16 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal,

Approuve le projet d'extension et de réhabilitation du restaurant scolaire tel que présenté,

Sollicite de la Région Occitanie une aide financière pour la réalisation de ce projet dont le montant est estimé à 907 381,04 € HT plus 8 % d'honoraires .

Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à ce dossier.

XIII – Questions diverses

x Dates festivités :

- 4 mars 2023 : carnaval (avec quelques élus de Sequedin qui viennent avec l'emblème de Sequedin « le Géant Narcisse », qui représente le dernier garde champêtre de la commune). Le soir, un repas est organisé par le Club Taurin (ouvert à tous).

- 25 mars 2023 : loto de l'association « Au Fil du Temps »

- 26 mars 2023 : loto du Club Taurin

- 20 avril 2023 : à 17 h : réunion pour organisation fête et féria 2023

- 18,19 et 20 mai 2023 : fête locale

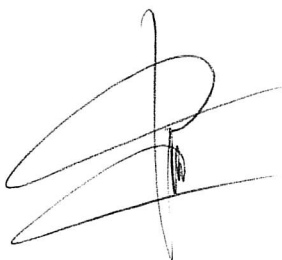
- 13,14 et 15 juillet 2023 : féria (feu d'artifice le 15 juillet)

- du 26 au 29 mai, week-end de Pentecôte : jumelage Sequedin (départ le vendredi – retour le lundi)

- x Les parents d'élèves de l'école élémentaire ont envoyé un courrier aux représentants de l'Académie (copie à la mairie) afin de les sensibiliser à la possible fermeture de classe à la prochaine rentrée scolaire (baisse sur le Département des élèves scolarisés).
- x Plan vigipirate prolongé jusqu'au printemps 2023
- x Population INSEE au 1^{er} janvier 2023 : 2 389 habitants
- x Taux d'imposition :
 Au vu des augmentations qui impacteront le budget 2023 (+ 231 000 € estimé en fonctionnement avec la hausse du coût de l'énergie, la hausse du point d'indice des fonctionnaires l'inflation...), Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal son souhait d'augmenter les taux d'imposition 2023 (peut-être + 12,4 % sur le FNB et + 8 % sur le FB) – Les bases seront revalorisées de 7 % environ.
- x Les travaux de rénovation pour l'ex Vival vont débuter. Logiquement réouverture de la boucherie qui s'y installe le 28 février.
- x Courrier reçu du Président du Département de l'Hérault qui informe que la fibre couvre 90 % de la commune (les 10 % restants sont dus aux manques d'autorisation.....)
- x Deux postes sont à pourvoir à la Domitienne : - un poste de responsable des finances et un poste de responsable du service habitat
- x La motion prise en soutien des VPE d'Ensérune a été envoyée au Ministre de l'Agriculture qui a fait une réponse (réponse envoyée aux VPE qui ont remercié la mairie)
- x Une pétition a été renvoyée pour la gêne occasionnée par les sapinettes au cimetière. Le pétitionnaire a été reçu en mairie. Solution à l'étude
- x Point sur les travaux :
 - extension école maternelle : taux d'humidité important (séchage plancher difficile). Les travaux devraient redémarrer.
 - Maison de santé : la réception devrait se faire fin mars. 3 locaux devraient être occupés.
 - Extinction éclairage public : signalisation horizontale refaite, + rapport d'huissier
 - Rue Glacière terminée
 - Courrier Domitienne sur projet de recyclerie : recherche terrain de 1600 m² + locaux de 1200 m²
 - « Voisins vigilants » : à mettre en place
- x Vincent Darles rappelle la date du 14 février 2023 à 17 h 30 pour la présentation des 3 scénarios de requalification du rond-point de l'Europe
- x Remerciements des familles (décès)

Plus rien n'étant à délibérer Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 45

Le Maire,
Christian SEGUY.



La secrétaire de séance,
Sylvie PAMENE

